



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 5

Mercredi 9 février 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).



### Corcelles

#### Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** Schaer Jean-Pierre, Verger Dedos 26, 2747 Corcelles

**Auteur du projet:** Eco6therm, Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier

**Propriétaire foncier:** Schaer Jean-Pierre, Verger Dedos 26, 2747 Corcelles

**Emplacement:** parcelle N° 566, Verger Dedos 26, 2747 Corcelles

**Projet:** Pose de panneaux photovoltaïques

**Zone d'affectation:** Village ancien

**Dimensions:** selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 4 mars 2022**, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 2 février 2022

Le Conseil communal

#### Avis de construction

**Requérante:** CKLOGIS Sàrl, M. Cyril Kunz, Ch. du Prailat 11, 2744 Belprahon.

**Emplacement:** parcelle N° 18, aux lieux-dits: «Verger Dedos 37 et 37a», commune de Corcelles.

**Projet:** rénovation du bâtiment et démolition des parties latérales du pont de grange pour remettre le bâtiment dans son état d'origine (ancien moulin), aménagement de l'ancienne buanderie en terrasse extérieure (conservation des murs d'origine), démontage d'une partie de la toiture entre

le bâtiment et la remise pour retrouver l'état d'origine, installation d'un chauffage à pellets et pose de panneaux solaires sur la toiture de la remise.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** VA.

**Recensement arch.:** bâtiment digne de conservation, objet C, ensemble bâti A.

**Dérogations:** art. 48 LAE, 41c OEaux et 89 al. 3 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 mars 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Corcelles. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 février 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

#### Autorisations de construire 2021 délivrées sans publication

Durant l'année 2021, la Commune a délivré les autorisations de construire suivantes sans publication:

- 284/2021 Pascal Beuret – Sur Coaras 101, parcelle N°640 – Installation photovoltaïque
- 285/2021 Richard Grossert – Essert Papon 1a, parcelle N°576 – Installation photovoltaïque
- 286/2021 Jean Aebi – Cuèche Jean- Perrin 41, parcelle N°523 – Installation solaire thermique
- 287/2021 Nicole et Bernard Gafner – La Fin Dedos 60, parcelle N°608 – Installation photovoltaïque

Corcelles, le 9 février 2022

Le Conseil communal



### Court

#### Mise au concours

Attachée à la formation professionnelle, la Municipalité de Court met au concours une place d'apprentissage CFC d'

**agent-e d'exploitation (service conciergerie)**

avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> août 2022, pour une durée de 3 ans.

Des renseignements sur le cahier des charges peuvent être obtenus auprès de Monsieur Bastien Eschmann, Secrétaire municipal, au 032 497 71 10 ou Madame Nathalie Schranz, Maire, au 079 507 92 40.

Les dossiers de candidature comportant les documents usuels (dont une photo-portrait) sont à adresser par courrier postal (Municipalité de Court, rue de la Valle 19, 2738 Court) ou par voie électronique (contact@court.ch).

Délai de postulation: vendredi 25 février 2022

Court, le 2 février 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal



### Crémises

#### Avis de construction

**Requérant:** M. Thomas Bühlmann, Ch. du Chargeou 114e, 2746 Crémises.

**Emplacement:** parcelles N°s 36, 58, 64, 74 et 890, aux lieux-dits: «Les Brues, Ch. du Chargeou et Rte de Corcelles», commune de Crémises.

**Projet:** désaffectation de l'ancienne conduite et aménagement d'une nouvelle conduite pour le captage d'eau d'une source existante avec la pose d'un système d'interruption/arrêt de la conduite jusqu'à la fontaine existante sise sur la parcelle N° 58 au lieu-dit: «Rte de Corcelles 114».

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** agricole, C et route communale.

**Recensement arch.:** bâtiment digne de protection, objet C, contrat de classement depuis le 10.11.2020 et ensemble bâti A (bâtiment et fontaine - Rte de Corcelles 114).

**Dérogations:** art. 24 LAT et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Crémises. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 février 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



### Moutier

#### Avis de construction

**Requérant:** Meier Régan, rue Beausite 42, 2740 Moutier

**Auteur du projet:** Faivre Energie SA, 2800 Delémont

**Emplacement:** Parcelle N° 1680, rue Beausite 42

**Projet:** Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur en façade Ouest

**Zone:** H2

**Dimensions et genre:** selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 2 février 2022

Services Techniques-Urbanisme

**Validation de vos  
avis sur la plateforme:  
lundi 14h**

[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)



## Perrefitte

Communications du Conseil municipal

### Gorges de Perrefitte

En raison de coupes de bois, les Gorges de Perrefitte seront fermées du jeudi 10 février au vendredi 18 février 2022. La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'incident.

### Collecte des déchets spéciaux

Au début de cette année, le Conseil municipal a signé un contrat avec Celtor SA concernant les déchets spéciaux. Aussi pour l'année 2022, les habitants de la commune de Perrefitte peuvent apporter gratuitement et en petite quantité leurs déchets spéciaux (médicaments, peinture et vernis, solvants, pesticides, etc) dans les déchetteries de Tavannes et Péry durant les heures d'ouverture.

La situation sera réévaluée pour l'année prochaine et l'information figurera sur le Mémodéchets 2023 qui sera distribué à la fin de cette année.

Perrefitte, le 9 février 2022

Le Conseil municipal

Communications du Conseil municipal

### Zone réservée «Champs aux Renards» et «Champs du Cras» au sens des articles 27 LAT et 62 ss LC.

Prolongation de la durée

En vertu des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT; RS 700) et 62 ss de la loi cantonale sur les constructions (LC; RSB 721.0), le Conseil municipal prolonge la durée de la zone réservée «Champs aux Renards» et «Champs du Cras». Sa décision prend effet immédiatement:

Périmètre de la zone réservée: La zone réservée s'étend sur les parcelles N<sup>os</sup> 902, 537, 765, 280, 129, 101 et 874.

Objectif de la zone réservée: permettre un réexamen de l'étendue et de la localisation des réserves dans les zones HMC, le cas échéant, leur réduction pour répondre aux exigences légales.

Durée de la prolongation: 2 ans.

Pendant cette période, rien ne peut être entrepris dans la zone réservée qui puisse porter atteinte au but d'aménagement poursuivi.

Motif: La révision totale de l'aménagement local n'a pas pu être menée en chef, son examen préalable par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire n'ayant encore pas été achevé.

Pendant la durée du dépôt public (jusqu'au 11 mars 2022), il peut être fait opposition et valoir que la prolongation de la durée est privée de fondement.

Les oppositions et réserves de droit, écrites et motivées, sont à adresser au Secrétariat municipal, Sous le Tacon 24, 2742 Perrefitte.

Perrefitte, le 9 février 2022

Le Conseil municipal



## Petit-Val

### Appartement à louer à Monible

La Commune de Petit-Val propose de suite ou à convenir, un appartement de 4.5 pièces à louer à Clos des Jardins 5 à Monible.

Appartement avec cuisine agencée, séjour avec poêle, 3 chambres dont 1 séparée, salle de bain, garage et galetas. Location mensuelle: CHF 830.- + acompte de charges de CHF 280.-.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à l'Administration communale de Petit-Val à Souboz - 032 484 94 70 - admin@petit-val.ch.

Souboz, le 9 février 2022

Conseil communal

### Avis de construction

Requérant: M. Michel Gogniat, Plaine Fin 19, 2716 Sornetan.

Auteur du projet: M. Gérald Brahier, Chenevières 16, 2854 Bassecourt.

Emplacement: parcelle N<sup>o</sup> 292, au lieu-dit: «La Matenne 39», Fornet-Dessous, commune de Petit-Val.

Projet: reconstruction d'un chalet de montagne complètement détruit par un incendie et pose d'une PAC à l'extérieur.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 mars 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Petit-Val. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 février 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Roches

### Avis de construction

Maître d'ouvrage: Antille Laurent, Av. de la Liberté 14, 2740 Moutier

Auteur du projet: Harsch Bernard, 1817 Brent VD

Propriétaire foncier: Antille Laurent, Av. de la Liberté 14, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N<sup>o</sup> 491, Champs la Joux 75

Projet: transformation d'une fenêtre par une porte pour accès handicapé, façade nord

Zone d'affectation: H2

Dimensions: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 10 mars 2022**, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Roches, le 7 février 2022

Conseil communal



## Saicourt

### Avis de construction

Requérante: Municipalité de Saicourt, Pré Paroz 1, 2712 Le Fuet.

Emplacement: parcelle N<sup>o</sup> 810, au lieu-dit: «Route des Genevez 3», Bellelay, commune de Saicourt.

Projet: demande de permis de construire déposée après coup pour l'aménagement de deux places de stationnement.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP 7.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 mars 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 février 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Saules

### Fermeture du secrétariat communal – semaine blanche

Le secrétariat sera fermé du 14 au 18 février 2022.

Pour consulter les documents mis en dépôt public, veuillez appeler au 079 825 64 50.

Saules, le 2 février 2022

Secrétariat communal

### Avis de construction

Requérant: Tomaselli Marie, Bout du Moulin 50, 2732 Saules

Propriétaire: Tomaselli Marie, Bout du Moulin 50, 2732 Saules

Auteur du projet: Paerlitec SA, Grand-Rue 49, 2720 Tramelan

Emplacement: Parcelle N<sup>o</sup> 32 au lieu-dit «Bout du Moulin 50»

Projet: Remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur en façade Nord

Dimensions et genre de construction: selon plans déposés

Zone: Habitation

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat communal **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droits, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat communal jusqu'au terme du dépôt public.

Saules, le 28 janvier 2022

Secrétariat communal



## Tavannes

### Avis de construction

#### Commune de Tavannes

Requérante: Sunrise UPC GmbH, Mobile Infrastructure, Thurgauerstrasse 101B, 8152 Glattpark (Opfikon).

Auteur du projet: Weiss + Appetito Services AG, M. Pascal Lehmann, Giacomettistrasse 1, 3006 Berne.

Emplacement: parcelle N<sup>o</sup> 1036, au lieu-dit: «Halte d'Orange», commune de Tavannes.

Projet: modification d'un site de téléphonie mobile existant pour les comptes de Sunrise UPC GmbH et Salt Mobile SA.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 2 février 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

Requérants: M<sup>me</sup> et M. Véronique et Olivier Kurth, Rue du Milieu 5, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Boegli Jardins, Route Principale 7, 2762 Roches.

Projet: installation d'une piscine semi-enterrée avec pompe à chaleur sur la parcelle N° 320 à la rue du Milieu en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 février 2022

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

Requérant: Sabag SA, Rue de Pierre-Pertuis 40, 2710 Tavannes.

Projet: remplacement d'une porte existante en bois en façade est et agrandissement d'une autre avec fermeture d'une fenêtre en façade nord par des nouvelles à rouleaux, bâtiment Rue de Pierre-Pertuis 40 sis sur la parcelle N° 195 en zone d'activités A6S.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 février 2022

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

Requérant: M. Dan Bangerter, Chemin de la Forge 2, 2710 Tavannes.

Projet: construction d'un couvert à voiture avec panneaux solaires sur le garage existant Rue du Petit-Bâle 2 et installation d'une pompe à chaleur, parcelle N° 48 en zone mixte M2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux: raccordement existant aux canalisations communales.

Dérogation requise: à l'article 80 LR.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 4 mars 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 2 février 2022

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

Requérant: M. Alfonso Osuna, Chemin de la Rive 21, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Milani architecture Sàrl, Place du 23-juin 1, 2350 Saignelégier.

Projet: agrandissement de l'entrée de la maison d'habitation Chemin de la Rive 21 sise sur la parcelle N° 2225 en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux: raccordement existant aux canalisations communales.

Dérogation requise: à l'article 212 al. 2 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 mars 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 9 février 2022

Le chef des travaux publics

### Avis de construction

Requérant: M. Richard Arn, Chemin de la Rive 23, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Swiss Solartech Sàrl, Rue de la Chaux 16, 2345 Les Breuleux.

Projet: installation de panneaux photovoltaïques en toiture du bâtiment Chemin de la Rive 23 sis sur la parcelle N° 2228 en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 mars 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 9 février 2022

Le chef des travaux publics



### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Faigaux Jonathan, Pré Rond 22, 2735 Malleray

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl, architecte HES, Rue Aimé Charpillot 4, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 1228, Pré Rond 27, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet: transformation de la maison, ajout de 20 cm d'isolation périphérique en façade, isolation entre chevrons, changement des fenêtres existantes, réalisation de nouvelles ouvertures et d'un SAS d'entrée, construction d'un nouveau balcon, construction d'un couvert à voiture et d'un mur à l'Ouest de la parcelle

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: M3, cadastre ABC des PéCo (art. 552 RCC)

Dérogations: art. A154 RCC

Dépôt public: **du 2 février au 1<sup>er</sup> mars 2022 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 28 janvier 2022

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Wahli Florian, Champ Pention 9, 2735 Bévillard

Auteur du projet: Wahli Père et Fils Sàrl, Grand-Rue 7, 2735 Malleray

Adresse du projet: BF 107, Champ Pention 9, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet: pose d'un poêle à pellets dans le salon déjà chauffé et ajout d'une petite cheminée (tube) sur le toit, diam. 100mm

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 9 février au 11 mars 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 1<sup>er</sup> février 2022

Commune mixte de Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Röthlisberger Catherine, Sablonière 70, 2735 Champoz

Auteur du projet: Arc architecture Sàrl, M. J.-P. Roethlisberger, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan

**Retrouvez la feuille officielle d'avis du district  
de Moutier en version électronique sur  
[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**

Adresse du projet: BF 345, Moron 52, 2733 Pontenet, commune de Valbirse

Description du projet: construction d'un couvert pour voiture au Nord de la maison

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: zone agricole

Dérogations: 24 LAT

Dépôt public: du 9 février au 11 mars 2022 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillon 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Bévillard, le 3 février 2022

Commune mixte de Valbirse

## Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h



## informations pratiques



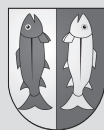
### Grandval

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone : 032 499 95 55  
Pour les cartes journalières: 079 729 56 89  
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)  
Courriel: [secretariat@grandval.ch](mailto:secretariat@grandval.ch)  
Site internet: [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch)

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30  
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17 h à 19 h



### Corcelles

Commune mixte de Corcelles  
Clos la Jus 27  
2747 Corcelles

Téléphone : 032 499 90 70  
Courriel: [secretariat@corcelles-be.ch](mailto:secretariat@corcelles-be.ch)  
Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 11 h  
Jeudi de 17 h à 18 h 30  
Site internet: [www.corcelles-be.ch](http://www.corcelles-be.ch)

#### Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)